


DEVENIR
SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

PRE-REQUIS	DUREE
AUCUN	12 heures de face à face pédagogique Pour un groupe de 4 à 10 personnes
OBJECTIF	
<p>Le SST est capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, et, en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention</p>	

L'activité de SST s'exerce par le salarié, en complément de son activité professionnelle, au sein d'une entreprise, ou d'un établissement dans lequel il intervient. Cette mission dans l'entreprise répond aux obligations fixées par **l'article R4224-15 du Code du Travail** imposant la présence de secouristes sur le lieu du travail. De plus, cette mission répond également à l'obligation de tout citoyen de porter assistance à une personne en danger décrite dans **l'article 223-6 du Code Pénal**, que l'accident entre dans le cadre d'un accident du travail ou pas.

DEUX DOMAINES DE COMPETENCES A ACQUERIR	
	<p><u>DOMAINE DE COMPETENCE 1</u> Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident</p>
	<p><u>DOMAINE DE COMPETENCE 2</u> Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.</p>

Encadrement :

Cette formation est dispensée par un formateur SST certifié et à jour de MAC.

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques, démonstrations, mise en situation, ...

Validation :

A l'issue de la formation, les stagiaires ayant satisfaits aux épreuves certificatives du référentiel de compétences SST recevront un certificat de SST (valable 24 mois) et une attestation de fin de formation.

Domaine de compétences 1 :

Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident

- 1. Situer le cadre juridique :** dans son entreprise, en dehors et lors de son intervention
- 2. Réaliser une protection adaptée**
Dans le cadre de l'alerte à la population
Reconnaître les dangers persistants qui menacent la victime et/ou son environnement
Trouver un moyen de protection adapté à la situation
- 3. Examiner la victime**
Reconnaître les signes indiquant que la vie de la victime est menacée
Associer aux signes décelés le résultat à atteindre
- 4. Faire alerter ou alerter les secours selon l'organisation de l'entreprise**
Définir les différents éléments du message d'alerte
Identifier qui alerter dans l'organisation des secours
Choisir la personne la plus apte pour déclencher l'alerte
- 5. Etre capable de secourir - Face à un saignement abondant, à un étouffement, à une personne qui parle et se plaint d'un malaise, de brûlures, de plaies graves ou plaies simples, ou ne parle pas et respire et ne respire plus**

Domaine de compétences 2 :

Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de l'entreprise

- 6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention**
Appréhender les notions de base en matière de prévention pour en situer l'importance
Situer le SST en tant qu'acteur de la prévention
- 7. Etre capable de contribuer à la mise en oeuvre d'actions de prévention**
Repérer les situations dangereuses dans le cadre du travail
Etre capable de supprimer ou réduire, ou de contribuer à supprimer ou réduire les situations dangereuses
- 8. Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation prévention de la (ou des) situation(s) dangereuse(s)**
Identifier qui informer
Définir les différents éléments, les transmettre et rendre compte des actions éventuellement mises en oeuvre

Pour plus d'informations,
visitez notre site internet à l'adresse suivante :

www.tremat-formation.fr

